



100E

remboursés sur vos frais de résiliation*

COUPON DE REMBOURSEMENT

- Vous souscrivez une offre box La Poste Mobile
- Vous renvoyez ce coupon de remboursement, rempli et signé par vos soins, au plus tard dans les 2 mois qui suivent l'activation de votre ligne, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Votre coupon doit être accompagné d'une copie de la facture de clôture⁽¹⁾ de votre précédent opérateur (hors La Poste Mobile).
- À réception de votre coupon, La Poste Mobile vous rembourse jusqu'à 100€* sur vos prochaines factures⁽²⁾.



Coupon à renvoyer sous enveloppe dûment affranchie à : La Poste Mobile — ODR Résiliation BOX — TSA 26760 — 95905 CERGY-PONTOISE Cedex 9

Code Client La Poste Mobile :	• Fournisseur d'Accès Internet
Nom :	Montant des frais de résiliation : €TTC
Prénom:	Date et signature du titulaire :
Email:	
Adresse d'installation de la box :	
Code Postal : Ville :	
	Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Offres box ADSL La Poste Mobile: sous réserves d'éligibilité technique et de compatibilité de vos équipements, disponibles en zone dégroupée (+6€/mois en zone non dégroupée). Box ADSL TV Plus en zone dégroupée uniquement, décodeur TV obligatoire et mis à disposition.

Offre box THD La Poste Mobile: sous réserves du raccordement effectif et de l'éligibilité technique à la fibre optique (sauf raccordement du domicile); le raccordement du domicile n'est pas en fibre optique mais en câble coaxial.

* Offire valable au 28/05/2018 pour toute souscription à une offre box La Poste Mobile avec engagement de 12 mois. Remboursement des frais relatifs à la résiliation de votre abonnement (hors pénalités et impayés) avec votre ancien fournisseur d'accès Internet (hors La Poste Mobile) dans la limite de 100€ TTC (dont TTVA 20%), sous forme d'avoir à compter de la 1¹¹⁰ ou de la 2¹¹¹ enternet des poste Mobile) dans la limite de 100€ TTC (dont TTVA 20%), sous forme d'avoir à compter de la 1¹¹¹ ou de la 2¹¹¹ enternet sous le compte de la 1¹¹¹ ou de la 2¹¹¹ enternet sous le sous de la 1¹¹¹ enternet de la 1¹¹¹ enternet la 1¹¹ enternet la 1¹¹

(1) Cette facture de clôture doit être au même nom que le titulaire de l'offre box et dater de moins de 3 mois. Elle doit également mentionner les frais relatifs à la résiliation de votre abonnement auprès de votre ancien fournisseur d'accès Internet (hors La Poste Mobile).

(2) Le remboursement suit le principe : un remboursement accordé pour un abonnement fixe résillé chez votre ancien fournisseur d'accès à Internet (hors La Poste Mobile) et une offre box La Poste Mobile activée. Le remboursement des frais de résillation s'applique, à compter de la réception par La Poste Mobile du coupon de remboursement vaigne se pour effet de trait endre la facture de résillation, sur la ou les factures lé mises par La Poste Mobile de los rouges pour effet de trait endre la facture mensuelle inférieure à 0E et jusqu'à apurement du montant total des frais de résillation dans la laimite de 100E TTC. Toute demande listible, incompliant pas aux conditions sera considérée comme nulle. Les frais de rouge in et de copie ne son pas remboursés.

Les données à caractère personnel (ci-après les « données ») collectées sont obligatoires, tout défaut de réponse ou toute réponse jugée anormale est susceptible d'entrainer le refus de La Poste Telecom de prendre en compte votre demande. Les données font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Telecom et ses prestataires destiné à gérer votre souscription à une offre La Poste Mobile, votre utilisation du service souscrit, votre compte client et notre relation commerciale avec vous (incluant le suivi de ladite relation via notamment des enquêtes de satisfaction).

Ces données pourront être utilisées pour des actions commerciales de La Poste Telecom et le cas échéant des sociétés du Groupe La Poste si vous y avez consenti. La base légale de ces différents traitements est généralement l'exécution du contrat entre La Poste Telecom et vous ou l'intérêt légitime de La Poste Telecom (améliorer ses sités internet, applications mobile et services et la Poste Telecom (notament des sociétés que le personnet vous ou l'intérêt légitime de La Poste Telecom (améliorer ses sités internet, applications mobiles et services de La Poste Telecom (notamment des services de unit of the poste Telecom (améliorer ses sités internet, applications mobiles et services de La Poste Telecom (notamment des services de unit of the poste Telecom (and the poste Telecom (améliorer ses sités internet, applications mobiles et services de La Poste Telecom (notamment des services) de la Collecte desdites données ou encore de maintenance informatique) dans le cadre des finalités définies lors de la collecte desdites données. Les données sont conservées jusqu'à cinq ans à compter de la fin de la relation commerciale avec la personne concernée (sauf durée plus restrictive imposée par la législation ou la règlementation applicable). Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou règlementaties. Certains des destinataires de vos données sont situés en dehors de l'Union Européenne : Maroc. Le transfert de données set encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne dont une copie est disponible https://www.cnil.fr/fr/les-clauses-contractuelles-types-de-la-commission-européenne. En application de la réglement de vos données sont source de la commission Européenne de l'union Européenne de l'union Européenne de l'union Européenne de la commission Européenne de l'union Européenne de l'

Voir détails des conditions et tarifs en bureau de poste et sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).